

La Ville de Voreppe recrute
un agent territorial spécialisé des écoles maternelles
à temps non complet 50 % (H/F)

L'ATSEM est placé(e) sous la responsabilité de la Directrice du Pôle Éducation, périscolaire et jeunesse. Il est également sous l'autorité fonctionnelle du Directeur d'École pendant le temps scolaire.

Missions :

- Assurer l'accueil, avec l'équipe enseignante, des enfants et des parents ou de la tierce personne chargée d'accompagner l'enfant
- Aider l'enfant dans l'acquisition de l'autonomie
- Assurer la surveillance, veiller à la sécurité et à l'hygiène des enfants, réaliser les soins autorisés sous la responsabilité des enseignants
- Assister l'équipe enseignante dans la préparation et/ou l'animation des activités pédagogiques
- Participer à l'aménagement des espaces de vie au sein de la classe et accompagner les enfants de sa classe tout au long de la journée (habillage, déshabillage, etc...)
- Mettre en œuvre les règles d'hygiène et de sécurité dans les locaux et auprès des enfants
- Assurer l'entretien et désinfecter les locaux et le matériel
- Prendre en charge, accompagner et surveiller les enfants pendant le temps de la pause méridienne
- Assurer la continuité de service en intervenant occasionnellement sur les mêmes missions dans les autres groupes scolaires de la commune

Profil recherché :

- Diplôme du CAP Petite enfance exigé
- Expérience en tant qu'ATSEM requise
- Techniques d'écoute, de communication et d'observation
- Connaissance du développement physique, moteur et affectif de l'enfant de 2 à 6 ans
- Connaissance des principes et règles éducatives
- Connaissance et respect des règles et consignes de sécurité et d'hygiène
- Rigueur
- Patience
- Adaptabilité, réactivité
- Bon relationnel, capacité à gérer des conflits
- Discrétion, droit de réserve
- Tenue et langage correct
- Capacité à travailler en équipe
- Formation PSC1 appréciée

Spécificités du poste :

- Temps de travail annualisé sur 4 jours pendant les périodes scolaires de 8h20 à 13h50
- Pendant les vacances scolaires : entretien des locaux selon planning établi.
- Poste à temps non complet dont les tâches sont susceptibles d'évoluer en fonction des nécessités de service ou d'organisation

Conditions de recrutement/ rémunération :

- Recrutement ouvert aux agents titulaires du cadre d'emploi des ATSEM, à défaut, cadre d'emplois des adjoints techniques
- Poste à temps non complet 50 %
- Prise de poste au 1^{er} septembre 2026
- Rémunération statutaire, IFSE et prime de fin d'année

Merci d'adresser votre candidature avec CV et lettre de motivation jusqu'au 29 juin 2026 :

**M. Le Maire
Hôtel de Ville – CS 40147
1 place Charles de Gaulle
38341 Voreppe Cedex
ou sur le site internet www.voreppe.fr**